

BILAN DES CONCOURS 2008

SOMMAIRE

| | |
|----|--|
| 1 | Introduction |
| 2 | 1. Les résultats des Concours 2008 |
| 5 | 2. Les épreuves du Concours Général |
| 5 | A. Les épreuves de pré-admissibilité |
| 6 | B. Les épreuves d'admissibilité |
| 15 | C. L'épreuve orale d'admission |
| 17 | 3. Les épreuves du Concours International |
| 17 | A. Les épreuves d'admissibilité |
| 19 | B. L'épreuve orale d'admission |
| 20 | 4. Les épreuves du Concours Distribution-Exploitation |
| 20 | A. Les épreuves d'admissibilité |
| 20 | B. L'épreuve orale d'admission |
| 21 | 5. Les épreuves du Concours Scripte |
| 21 | A. Les épreuves de pré-admissibilité |
| 22 | B. Les épreuves d'admissibilité |
| 23 | C. L'épreuve orale d'admission |
| 24 | ANNEXES : |
| 24 | historique des thèmes du dossier d'enquête |
| 25 | historique des titres pour l'analyse de films |
| 26 | historique des présidents de jury du concours général |
| 27 | données statistiques |

INTRODUCTION

Quatre concours ont été organisés par La fémis en 2008 :

- deux concours pour le cursus principal (Concours Général et Concours International),
- un concours pour la filière Scripte,
- un concours pour la filière Distribution-Exploitation.

La répartition des 1056 inscrits et des admis, par concours et selon les spécialités, est la suivante :

| Spécialités | Concours Général | | | | | Concours International | | |
|--------------|------------------|------------|---------------------------|-------------|-----------|------------------------|-------------|----------|
| | Inscrits | Candidats | Candidats pré-admissibles | Admissibles | Admis | Inscrits | Admissibles | Admis |
| Réalisation | 381 | 305 | 48 | 15 | 5 | 16 | 6 | 1 |
| Scénario | 179 | 157 | 38 | 14 | 6 | 1 | - | - |
| Production | 73 | 60 | 16 | 11 | 6 | - | - | - |
| Image | 111 | 103 | 26 | 13 | 6 | 2 | 1 | - |
| Son | 63 | 61 | 18 | 11 | 6 | 1 | - | - |
| Montage | 115 | 97 | 28 | 11 | 6 | - | - | - |
| Décor | 24 | 22 | 10 | 3 | 2 | - | - | - |
| Total | 946 | 805 | 184 | 78 | 37 | 20 | 7 | 1 |

| | | | | | | | | |
|--------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|-----------|-----------|----------|
| Concours Scripte | 38 | 34 | 18 | 11 | 4 | | | |
| Concours Exp/dist | | | | | | 52 | 19 | 9 |
| Exploitation | | | | | | 19 | 11 | 6 |
| Distribution | | | | | | 33 | 8 | 3 |

1. LES RESULTATS DES CONCOURS 2008

A. LES CONCOURS DU CURSUS PRINCIPAL

a. Composition du jury des Concours Général et Concours International

Le jury est présidé par Abderrahmane Sissako, réalisateur. La vice-présidente est Claire Simon, réalisatrice et co-directrice du département Réalisation de La fémis. Les membres du jury sont Marine Giordano (chef monteuse), Willy Kurant (directeur de la photographie), Laurent Poirier (chef opérateur son), Isabelle Pragier (productrice) et Jean-Vincent Puzos (chef décorateur).

b. Le Concours Général

En 2008, le nombre d'inscrits s'est élevé à 946. On observe une stabilité du nombre d'inscrits ces dernières années : 1075 en 2007, 993 en 2006. Seuls 805 candidats inscrits se sont présentés à la première épreuve d'analyse de film (chaque année plusieurs candidats inscrits renoncent à se présenter, notamment parce qu'ils ne réalisent pas le dossier personnel d'enquête à remettre le jour de cette épreuve).

• *Le choix des départements*

Sur les 946 inscrits, 381 (soit 40,3 %) ont choisi le département réalisation. Viennent ensuite les départements scénario (179), montage (115 candidats), image (111), production (73), son (63) et décor (24). On observe cette année une diminution importante du nombre d'inscrits en réalisation (de l'ordre d'une centaine d'inscrits en moins par rapport à la moyenne des cinq dernières années), ainsi qu'en montage dans une moindre mesure (de l'ordre d'une cinquantaine). Il est encore impossible d'interpréter cette évolution qui ne peut être que conjoncturelle.

• *Les épreuves*

La première partie est composée de deux épreuves.

La première épreuve – dossier personnel d'enquête – avait cette année pour thèmes au choix : *le geste, miniature et le repas*.

La deuxième épreuve – analyse de film – était pour la première extrait d'un documentaire : *Herman Slobbe, L'enfant aveugle 2*, Johan van der Keuken, 1966, 29mn, noir et blanc, Pays-Bas.

184 candidats ont été retenus à l'issue de cette première partie : 48 en réalisation, 38 en scénario, 28 en montage, 26 en image, 16 en production, 18 en son et 10 en décor.

78 candidats ont été retenus à l'issue de cette deuxième partie pour l'oral final : 15 en réalisation, 14 en scénario, 11 en montage, 13 en image, 11 en production, 11 en son et 3 en décor.

A l'issue de la troisième partie (épreuve orale), **37** candidats ont été admis au titre de la 23^e promotion 2012.

c. Le Concours International

En 2008, le nombre d'inscrits s'est élevé à 20. Ces candidats ont pour origine les pays suivants : Maroc (3), Suisse (3), Tunisie (3), Japon (2), Liban (2), Mexique (2), Algérie, Brésil, Colombie, Corée, Émirats Arabes, États-Unis, Russie, Singapour, Taiwan, Turquie.

• **Le choix des départements**

16 candidats ont choisi le département réalisation, 2 le département image, 1 le département scénario et 1 le département son.

• **Les épreuves**

La première partie du concours est composée de :

- un dossier personnel d'enquête dont les trois thèmes étaient cette année *le geste, miniature et le repas*.
- une épreuve d'analyse de film portant sur un extrait du film *Le bel Antonio (Il bell'Antonio)*, Mauro Bolognini, Italie/France, 1960.
- une épreuve départementale correspondant à la spécialité choisie par les candidats.

7 candidats ont été retenus à l'issue de cette première partie : 6 en réalisation et 1 en image.

A l'issue de la seconde partie (épreuve orale), 1 candidate (Ukraine) a été admise comme élève de la 23^e promotion 2012 en réalisation.

d. Le profil des élèves de la 22^e promotion 2011

Les principales caractéristiques de cette nouvelle promotion :

Cette nouvelle promotion du cursus principal se caractérise par un profil :

- plutôt masculin (58 % d'hommes),
- d'origine provinciale (71% ont eu leur bac en province, 16 % à Paris et 13 % en Région parisienne hors Paris),
- avec une formation plutôt littéraire (57 % ont un bac L),
- bac + 3 ou moins à l'inscription au concours (78 %),
- près des 2 tiers sont passés par l'université (61 %), essentiellement Arts du spectacle (36 %),
- parmi les formations spécialisées, on peut noter que 5 élèves viennent de BTS, 4 du lycée Guist'hau et 3 d'écoles privées de cinéma,
- le passage par khâgne avant l'obtention d'un diplôme universitaire est le fait de 8 élèves (21 %). Ces élèves se répartissent dans presque tous les départements,
- un succès important dès la première tentative au concours : 26 élèves (68 %) ont réussi la première fois,
- une seule élève étrangère (Ukraine).

B. LE CONCOURS DE LA FILIÈRE DISTRIBUTION-EXPLOITATION

Ce Concours Distribution-Exploitation se déroule pour la cinquième fois. Il est composé de deux parties. En 2008, 52 candidats se sont inscrits à ce concours (63 en 2007, 53 en 2006, 57 en 2005, 48 en 2004).

• **Composition du jury**

Le jury était présidé par Roch Olivier Maistre, Médiateur du cinéma. Le jury était composé de Christine Beauchemin-Flot (exploitante, Le Sélect à Antony), Jean-Marie Dura (Directeur général du réseau UGC), Alexandra Henoschberg (distributrice, Ad Vitam) et Emmanuel Papillon, co-directeur de la filière distribution-exploitation.

• *Les épreuves*

La première partie comporte deux épreuves : une épreuve d'analyse de film commune au concours général (extrait du documentaire *Herman Slobbe, L'enfant aveugle 2*, Johan van der Keuken, 1966, 29 mn, noir et blanc, Pays-Bas) et la rédaction d'un mémoire à partir d'un des trois thèmes suivants au choix :

- Comment verra-t-on les films en 2030 ?
- Quelle est la légitimité d'une salle de cinéma publique ?
- Doit-on programmer une salle selon ses goûts ?

19 candidats ont été retenus à l'issue de cette première partie : 11 en exploitation et 8 en distribution.

A l'issue de la seconde partie, constituée d'une épreuve orale et publique, **3** candidats ont été admis en distribution et **6** en exploitation.

Quelques caractéristiques de cette nouvelle promotion de 9 élèves :

- âge moyen de 24 ans,
- autant d'hommes que de femmes,
- 5 sont passés par l'Université, 3 viennent de Sciences-Po Paris et 1 d'une école privée,
- l'origine est essentiellement provinciale : 7 ont passé leur bac en province, 1 en Région Parisienne (hors Paris) et 1 à Paris,
- 6 ont réussi dès la première fois, 2 à la deuxième fois et 1 à la troisième,
- Une élève est passée par hypokhâgne-khâgne.

C. LE CONCOURS DE LA FILIÈRE SCRIPTE

Le jury est présidé par Claire Simon (réalisatrice et co-directrice du département Réalisation de La fémis). Le jury est composé de Zoé Zürstrassen (co-directrice de la filière Scripte de La fémis), Francine Cathelain (scripte), Richard Malbequi (producteur), Aruna Villiers (scripte).

Le concours Scripte a lieu tous les deux ans. En 2008, le nombre d'inscrits s'est élevé à 38. Ils étaient 66 en 2006, 83 en 2004 et 54 en 2002

• *Les épreuves*

La première partie est composée des mêmes épreuves que celles du concours général.

La première épreuve – dossier personnel d'enquête – avait cette année pour thèmes au choix : *le geste, miniature et le repas*.

La deuxième épreuve – analyse de film – était pour la première fois un extrait d'un documentaire : *Herman Slobbe, L'enfant aveugle 2*, Johan van der Keuken, 1966, 16 mm, noir et blanc, Pays-Bas.

18 candidats ont été retenus à l'issue de cette première partie.

11 candidats sont admissibles à l'oral final à l'issue des épreuves spécifiques de la deuxième partie.

4 candidates ont été admises

Quelques caractéristiques de cette nouvelle promotion de 4 élèves :

- âge moyen de 23 ans,
- elles viennent toutes de l'université, dont 3 avec des diplômes à dominante artistique,
- 3 ont réussi la première fois et une la deuxième fois,
- l'origine est plutôt provincial : 3 ont passé leur bac en Province et 1 en Région Parisienne.

2. LES ÉPREUVES DU CONCOURS GENERAL

Composition du jury

Le jury est présidé par Abderrahmane Sissako, réalisateur. La vice-présidente est Claire Simon, réalisatrice et co-directrice du département Réalisation de La fémis. Les membres du jury sont Marine Giordano (chef monteuse), Willy Kurant (directeur de la photographie), Laurent Poirier (chef opérateur son), Miléna Poylo (productrice) et Jean-Vincent Puzos (chef décorateur).

A. Les épreuves de pré-admissibilité

Épreuve du dossier d'enquête

Nombre de dossiers : 805

Durée : 6 semaines (chez soi)

Le candidat sélectionne l'un des trois thèmes proposés :

le geste, miniature, le repas.

Le dossier d'enquête doit refléter l'interprétation du thème par le candidat, son approche personnelle, son point de vue. L'engagement personnel du candidat doit être manifeste. Il en est tenu compte prioritairement dans l'appréciation et la notation du dossier. L'originalité, la conception artistique, la composition, la démarche intellectuelle, la présentation sont pris en compte. Cette épreuve est destinée à déceler chez le candidat l'aptitude :

- à l'appréhension d'un thème et de ses possibilités d'ouverture sur le monde,
- au contact humain et à l'investigation sur le terrain,
- à la finesse d'observation visuelle et/ou auditive,
- à la traduction dans un document d'un point de vue et d'idées personnelles sur le thème choisi.

Si le thème choisi par le candidat n'est pas effectivement traité, ou s'il est traité sous forme scénaristique, le dossier d'enquête n'est pas noté, entraînant l'élimination du candidat. N'est pas pris davantage en compte tout dossier qui ne respecte pas les formats demandés et les quantités maximales de texte ou de documents admis.

Les candidats doivent faire attention à :

- un traitement trop scolaire ou encyclopédique, ce n'est pas une dissertation,
- une absence de véritable point de vue, d'un "angle" d'attaque,
- ne pas hésiter à prendre éventuellement le risque de partir de ses propres expériences.

Épreuve écrite d'analyse de films

Nombre de copies : 805

Durée de l'épreuve : 3 heures

L'extrait du film proposé cette année était *Herman Slobbe, L'enfant aveugle 2*, Johan van der Keuken, 1966

L'épreuve se voulant précisément d'analyse, les correcteurs ont pour consigne de n'accorder aucune prime à l'érudition cinéphilique, sauf en cas d'intégration subtile d'éléments de savoir dans l'analyse de l'extrait. Seuls sont pris en compte l'acuité perceptive, le sens artistique, l'agencement des éléments de la séquence et l'intelligence des moyens de la mise en scène.

Cette épreuve vise à évaluer la capacité des candidats à rendre compte de la singularité et de la dynamique du geste créateur à l'œuvre dans l'extrait de film.

C'est une épreuve d'acuité perceptive, de sensibilité artistique et d'intelligence des moyens de la création cinématographique. Elle ne nécessite aucune érudition particulière, ce n'est pas un test de connaissances ; toutefois le candidat doit pouvoir faire appel, dans son argumentation, à une culture cinématographique bien assimilée. Il est donc demandé aux candidats de montrer en quoi et comment les différents composants visuels et sonores de l'extrait proposé concourent à donner à la scène son sens, sa forme, sa tonalité, son rythme et sa cohérence esthétique.

Il est rappelé que les candidats doivent faire preuve de :

- originalité dans l'approche et la démarche,
- pertinence dans le propos et l'interprétation,
- rigueur dans l'argumentation,
- engagement personnel dans leur point de vue,
- sens artistique et affirmation de leur subjectivité.

Ils doivent faire attention à :

- une tendance à la compilation du nombre de traits visuels et sonores, sans trop se soucier de dégager leur organisation en une forme,
- une propension à la surinterprétation et à une approche en termes "symboliques",
- un étalage de connaissances scolaires liées à des disciplines comme la linguistique, la sémiologie, la narratologie, etc.,
- une trop grande prudence et neutralité.

B. Les épreuves d'admissibilité

L'admissibilité comporte une série d'épreuves, écrite et/ou orale, correspondant au département choisi par les candidats : réalisation, scénario, production, décor, image, son, montage. Cette épreuve est nécessairement celle du département choisi par eux lors de leur inscription.

Coefficient : 4.

SPÉCIALITÉ SCÉNARIO

• Épreuve écrite

Nombre de copies : 38

Durée de l'épreuve : 6 heures 30

A partir de l'un des trois sujets proposés (la colère, l'envie, la luxure, le candidat doit :

- Écrire un synopsis de fiction (6 pages maximum). Noté sur 10.
- Écrire une scène dialoguée tirée de ce récit (3 pages maximum). Noté sur 10.

L'épreuve est jugée sur :

- l'originalité et la finesse dans la réponse à la commande,
- la lisibilité de l'histoire,
- l'aptitude à faire vivre et agir des personnages dans des lieux, à une ou des époques données,
- la capacité à organiser la structure du récit,

La scène est jugée sur :

- la justesse, le ton et la singularité des actions et des dialogues dans le décor.

• Épreuve orale

Nombre de candidats : 38

Durée de préparation : 45 minutes

Durée de l'épreuve : 45 minutes

Après avoir tiré au sort un sujet, le candidat doit inventer une histoire puis la raconter et la défendre devant le jury.

SUJET 1 :

Une chose arrive que vous attendiez depuis des années. Vous ne saviez pas que vous l'attendiez.

SUJET 2 :

Je me suis avancé vers le pont de Bir Hakeim. J'ai posé ma sacoche sur le parapet. Et je l'ai attendu.

SUJET 3 :

La femme laissa échapper un petit rire exaspéré : "Tu es expert en tout ce soir, non ?"

SUJET 4 :

Une voiture pleine d'hommes klaxonna les filles dans la queue et ses occupants poussèrent des cris au passage par les vitres baissées.

SUJET 5 :

Il décrocha sa robe de chambre pendue derrière la porte, l'enfila et, la mine chagrine, retourna dans la salle de bains.

- "Putain de photocopieuses !" s'exclama-t-il.

SUJET 6 :

Il ne semblait pas du tout avoir changé avec le temps. Il s'était seulement un peu patiné.

SUJET 7 :

Au fond d'un tiroir, elle trouva la photographie d'un enfant.

SUJET 8 :

Les morts ont ceci de particulier que, quoi qu'on fasse, ils ne s'en vont jamais.

SUJET 9 :

Il lui dit moitié riant, moitié sérieux :

- Imagine-toi que j'ai découvert une maison hantée.

SUJET 10 :

Ce monsieur qui vient de monter dans le taxi, pouvez-vous me dire s'il séjourne à l'hôtel ?

Je ne crois pas monsieur,

Auriez-vous entendu par hasard l'adresse qu'il a donnée au chauffeur ?

Non, désolé monsieur.

SUJET 11 :

La porte d'entrée s'ouvrit avant qu'elle ait pu sonner.

Venez vite vous réchauffer !

Sur le seuil, un petit homme corpulent s'effaçait pour la laisser passer.

SUJET 12 :

Je sais beaucoup de choses sur toi ...

SUJET 13 :

Elle entendit ses pas dans l'entrée. Elle se figea un instant puis s'enfuit par une fenêtre.

SUJET 14 :

Il a été retrouvé assassiné contre le mur du cimetière.

Il fréquentait un dancing du centre-ville.

SUJET 15 :

Elle avait une planque du côté de Gambetta.

SUJET 16 :

Il s'appelle Louis Leprince. C'est lui qui a retiré l'argent du compte.

SUJET 17 :

Nous l'avons enterrée hier. Je me sens donc de dire toute la vérité ...

SUJET 18 :

Lorsqu'elle quitta l'appartement de son amant et descendit l'escalier, cette peur irraisonnée s'empara d'elle à nouveau, tout à coup.

SUJET 19 :

A vrai dire, j'ai su que Roy était une source d'emmerdements dès la minute où je l'ai vu.

SUJET 20 :

C'est Jeanne qui téléphone. Elle m'a dit qu'elle est désolée. Désolée de ne pas être ici avec moi.

SUJET 21 :

Dans son souvenir, il y avait cette grande cour qu'il n'avait pas le droit de quitter.

SUJET 22 :

Quand on était en ville, la bonne l'amenait au zoo.

SUJET 23 :

Tout le monde savait qu'il trichait mais personne ne le trahissait.

SUJET 24 :

- C'est une caserne, ici ?

- Non, il y a eu un mariage.

C'est son frère qui s'est marié.

SUJET 25 :

Elle flairait que ses cris, ses coups, ses injures, n'étaient que la face visible de sa soumission.

SUJET 26 :

Le départ avait été fixé aux premières heures de l'aube afin d'échapper aux spectateurs importuns.

SUJET 27 :

De celui-là nous sommes débarrassés, mais j'en sais un grand nombre qui nous restent.

SUJET 28 :

Avez-vous l'impression d'avoir été influencé par la forte personnalité de votre père ?

Mon goût pour l'histoire, et mes jugements de valeur viennent de lui.

SUJET 29 :

Le soir tombait. Martine se leva du banc. Elle y était assise depuis une demi-heure. D'habitude, Henri ne la faisait pas attendre.

SUJET 30 :

Fanny ! Fanny ! Qu'est-ce que tu dis là ? Tu sais bien que sans toi, je ne vivrais pas !

Pas un jour ? Pas une heure ?!

SUJET 31 :

Mais qu'est-ce qui te prend ? dit-elle effrayée.

Puis elle se retourna aussitôt pour contempler un couple gracieux, élégant, visiblement en voyage de noces.

SUJET 32 :

C'était seulement l'éclat de la lune qui jouait sur le visage blême du corps étalé sur le sol ...

SUJET 33 :

Alfred était sur le pas de la porte. Il devait le saluer. Il lui tendit une main négligente. Il le haïssait.

SUJET 34 :

Sur le bord du quai qui luisait sous la pluie, il marchait de long en large. Le vide du temps inutile qui précède tout départ se faisait sentir. Et si elle allait ne pas venir ?

SUJET 35 :

- Voulez-vous gagner un peu d'argent ? Vous êtes costaud, vous pourriez aider ma femme et les déménageurs. Vous acceptez bien sûr.

Le clochard le regarda ...

SUJET 36 :

Depuis sa prime enfance, en dépit des regards bienveillants qu'il lui portait et de ses études brillantes, Roland se sentait un homme de peu de valeur face à son frère.

SUJET 37 :

Sous le sceau du secret, il lui parla de l'attitude étrange de sa femme, de ses regards fuyants, de son extrême irascibilité.

- Je la vois rarement, dit l'ami avec prudence.

SUJET 38 :

C'était un portefeuille bon marché. Usagé. Du cuir de bœuf. Il l'examina sous toutes ses coutures car il ne se souvenait pas quand il avait bien pu l'acheter.

Remarque : les sujets des deux épreuves sont donnés à titre indicatif sachant que les épreuves sont largement renouvelées chaque année. Il est recommandé aux candidats de se renseigner sur la réalité des métiers, non seulement sur les questions d'écriture mais également sur les conditions de travail des scénaristes.

SPÉCIALITÉ PRODUCTION

• Épreuve orale

Nombre de candidats : 16

Durée de préparation : 1 heure 30

Durée de l'épreuve : 45 minutes

Choix de concept

Parmi les cinq concepts de films de long métrage ci-joints, le candidat doit choisir celui qu'il aurait le plus envie de produire. Il doit préparer un argumentaire succinct autour de ses choix en terme de production : réalisateur, distribution des rôles, directions d'adaptation et de scénarisation, économie du projet.

CONCEPT 1

Il s'agit d'une adaptation du roman de Valérie Tong Cuong «Ferdinand et les iconoclastes» paru en mars 2003.

Lorsque le jeune Ferdinand Bataille est engagé par HBMB (pour «Health, Beauty, Mind and Body»), rien ne laisse supposer qu'il sera bientôt l'un des dirigeants qui font et défont le destin du monde. Il y a 2 Ferdinand : le cost-killer d'apparence réservée, le business-man implacable et rationnel. Mais aussi l'idéaliste vulnérable qui traîne ses angoisses sur le sexe, l'amour ou le sens de la vie. Un fou de technologie qui s'endort sur le clavier de l'ordinateur, se lie à la trop vulnérable Mélissa mais se perd entre les mains d'une Joséphine experte et ambitieuse.

Tandis que les profits explosent nourrissant l'exclusion et les déséquilibres, Ferdinand pressent que les choses ne dureront pas. Comment concilier le travail et l'utopie ? Une solution semble naître de l'amitié entre Ferdinand et

les «Iconoclastes», un groupe de scientifiques qui aime le jazz, la réflexion et les défis : Ferdinand deviendra-t-il le nouveau prophète de la fin du travail ?

CONCEPT 2

Paris aujourd'hui. Un enfant et sa jeune mère dorment dehors. Nina est sans emploi ni attaches. Enzo a 5 ans. Leur errance les conduit à Versailles. Dans les bois, près du château, un homme vit dans une cabane retranché de tout, Damien. Nina passe une nuit avec lui.

Au petit matin, Nina laisse l'enfant et disparaît. A son réveil, Damien découvre Enzo, seul. Au fil des jours, des saisons, l'homme et l'enfant vont se découvrir, s'appivoiser, s'attacher. Leur lien sera aussi fort que leur dénuement.

Un jour pourtant, il faudra quitter la cabane...

CONCEPT 3

Fuyant l'hôpital, Julia, la quarantaine, profite de la précarité de Marine, une jeune employée, pour l'installer chez elle puis lui proposer un marché : 3 000 euros par mois pour l'accompagner jusqu'à la mort.

Condamnée par un cancer, elle ne veut ni retourner comme une petite fille chez ses parents, ni rester à l'hôpital ou chercher à entrer en unité de soins palliatifs. Délaissée par sa fille Anna qui refuse de regarder la vérité en face, laissant sans réponse les messages de ses amis, elle décide de tout miser sur Marine, une inconnue dont elle ignore tout.

CONCEPT 4

Fils d'une violoniste et d'un luthier, tous deux morts dans un accident de voiture quand il était petit, élevé par un oncle taciturne, gentil élève un peu effacé pour ses professeurs, Simon 16 ans réinvente sa vie d'abord pour ses camarades de lycée puis sur internet.

Simon prétend que sa mère, alors enceinte de lui, fut manipulée par son père terroriste qui l'aurait envoyé sur un vol d'El Al avec une bombe dans son bagage à main. Si Simon est vivant, c'est que l'attentat a échoué.

Son histoire dont il multiplie les détails au fil des jours entraîne de vives réactions à travers le monde. Mais que pourra faire Simon face à ce déploiement de violences, de compassion et de volonté de manipulation qu'il a ainsi suscité ?

CONCEPT 5

Il s'agit d'une série pour la télévision : l'idée de départ est de raconter la vie d'une petite sous-Préfecture, en France sous l'Occupation à travers le point de vue de plusieurs de ses habitants.

Révéléateur aussi impitoyable qu'imprévisible de la nature humaine, l'occupation va bouleverser les vies de nos héros et les pousser à se découvrir, se rencontrer, s'aimer passionnément ou au contraire se séparer.

A travers tous ces destins, ces intrigues romanesques, sentimentales et parfois même policières, cette série ambitionne non seulement de faire découvrir l'Occupation sous un autre jour mais aussi de dresser un portrait de la condition humaine, avec toutes ses facettes, ses faiblesses nombreuses et sa diversité infinie.

Direction de production

À partir d'un script de court métrage joint, il est demandé de préparer un commentaire détaillé sur la manière dont le candidat envisage la fabrication du film et sa direction de production.

SPÉCIALITÉ RÉALISATION

• Épreuve écrite

Nombre de copies : 48

Durée de l'épreuve : 4 heures

À partir de l'un des trois textes suivants, le candidat doit rédiger le synopsis (récit ou résumé) d'un film de fiction (court ou long métrage), de 3 à 6 pages. Il doit aussi choisir une courte scène de ce synopsis et en écrire les dialogues :

1. « *Je pense beaucoup à elle en ce moment, parce que cela fait un an que "les choses se passaient", c'est-à-dire que commençait vraiment la dégradation.* » (Annie Ernaux)
2. « *La guerre est parfois meilleure que la paix.* » (Fiodor Dostoïevski)
3. « *Pour toi, je peux être tout ce que tu voudras.* » (Louis Calaferte)

L'aptitude du candidat à concevoir, à partir de l'un de ces trois textes, une dramaturgie, des images et des sons la structurant, doit permettre de juger de ses capacités imaginatives.

• Épreuve pratique

Nombre de candidats : 48

Durée de préparation : 1 heure

Durée de l'épreuve : 1 heure

À partir d'une séquence dialoguée, le candidat doit tourner en vidéo une continuité filmée d'une durée de quelques minutes en présence du jury.

L'aptitude du candidat à utiliser la caméra, à donner des indications à l'intervenant et aux deux acteurs, à choisir un parti pris cohérent à partir d'une scène donnée, doit permettre de juger de son ingéniosité devant une situation réelle, de son rapport avec les membres de son équipe, de ses capacités à concevoir une suite de rushes comme résultat de son travail. Cette épreuve n'est en aucun cas destinée à juger ce qui a été tourné en tant que film, mais ce qui se sera passé durant ce tournage. Le tournage permet d'évaluer les capacités du candidat à organiser rapidement un plan de tournage, donc respecter un contrat, à diriger les acteurs et également à improviser lorsque des difficultés se présentent. C'est aussi l'occasion de vérifier que la conception générale qu'il a élaborée de la séquence trouve une application concrète sur le plateau dans les choix de mise en scène, de découpage, de cadrage ou de lumière.

• Épreuve orale

Nombre de candidats : 48

Durée de l'épreuve : 1 heure

Le candidat est appelé à commenter cette expérience de tournage devant le jury, ce qui permet d'apprécier le rapport du candidat à ce travail en particulier et à la mise en scène de cinéma en général. L'ensemble des rushes est regardé, plusieurs fois, et le candidat est amené à les commenter. Il s'agit donc de voir ce qui a été fait, en tentant de ne pas le confondre avec ce qui était prévu de faire, d'analyser le résultat. Est observé ainsi le degré de lucidité du candidat, sa capacité à s'autocritiquer. Mais attention à la complaisance dans le déni de soi ! Il s'agit juste d'être lucide, sincère, au travail : un candidat peut avoir un peu loupé sa mise en scène, mais bien voir en quoi, et donc se rattraper sur sa perspicacité.

Par ce dialogue, se dégage la personnalité du candidat, sa vivacité d'esprit, son humour, sa capacité d'écoute. Ici aussi, la nécessité (ou non) de faire des films se fait jour, dans la manière de parler, la force de caractère, et d'éventuelles références faites à tels films, tels cinéastes.

SPÉCIALITÉ IMAGE

• Épreuve écrite

Nombre de copies : 26

Durée de l'épreuve : 1 heure

Un questionnaire est proposé aux candidats suivant des axes scientifiques, techniques et artistiques. Lors de cette épreuve, le candidat doit répondre succinctement et lisiblement aux questions suivantes :

- 1- Donnez la définition de la température de couleur.
- 2- Quelle est l'unité de mesure de la température de couleur ? Donnez les températures de couleur pour lesquelles les pellicules cinématographiques sont équilibrées.
- 3- Faites un schéma de la décomposition de la lumière blanche au travers d'un prisme, en veillant à mettre les différentes couleurs dans le bon ordre...

- 4- À quelles couleurs correspondent les longueurs d'onde 450 nanomètres et 600 nanomètres ?
- 5- Qu'est-ce que l'indice de rendu des couleurs (IRC) ? Que donne-t-il comme renseignement ?
- 6- Qu'est-ce que la synthèse additive ? Donnez-en un schéma et citez un exemple d'application.
- 7- Comment détermine-t-on la " focale normale " pour un format donné ?
- 8- Comment peut-on calculer sommairement l'ouverture maximale du diaphragme d'un objectif ?
- 9- Qu'est-ce que la profondeur de foyer ? Illustrez votre réponse par un schéma.
- 10- Quelle différence visuelle peut-on observer entre les pixels d'une image numérique et les grains d'une pellicule argentique ?
- 11- Quelle est la différence entre le flux lumineux et l'éclairage ? Quelles sont leurs mesures respectives ?
- 12- Connaissez-vous un réalisateur qui ait exercé comme directeur de la photographie. Étayez votre réponse en citant au moins deux de ses œuvres.
- 13- Qui étaient le réalisateur et le directeur de la photographie du film *Lola Montès* ?
- 14- Qui est Roger Deakins ? Donnez au moins deux exemples de son travail.
- 15- Qui est Georges Rousse et quelle est la particularité de son travail ?
- 16- Connaissez-vous un metteur en scène qui exerce son art aussi bien au cinéma qu'au théâtre ? Citez au moins deux exemples de son travail.
- 17- Quel est l'auteur qui a inspiré des cinéastes aussi différents qu'Alfred Hitchcock, Claude Chabrol, René Clément, Michel Deville, Claude Miller, Anthony Minghella et Wim Wenders ? Citez au moins deux titres de films tirés de son œuvre.
- 18- Eugen Schüfftan a collaboré avec de nombreux cinéastes. Pouvez-vous en citer au moins deux ainsi que deux films dont il a créé la photographie ?
- 19- Qui est Frank Owen Gehry ? Pouvez-vous citer deux de ses œuvres ?
- 20- Qui a composé la musique du film *Alexandre Nevsky* ? Citez une autre de ses collaborations à une œuvre cinématographique.

• **Épreuve orale (photo)**

Nombre de candidats : 26

Durée de l'épreuve : 45 minutes

Le candidat doit traiter un des 3 sujets proposés : *le vertige – la vitesse – l'écran*

Le candidat réalise une seule pellicule (24 x 36) – 36 poses ou 24 poses - Noir et Blanc ou couleur et en tire ou fait tirer une planche contact. Le négatif original doit être fourni le jour de l'oral. Par ailleurs, le candidat choisit 5 clichés qu'il fait tirer au format proche de (13 x 18 cm). Il est libre de recadrer ces clichés. Il doit expliquer le choix du thème et commenter le travail et les 5 clichés choisis (maximum 2 pages). Le candidat doit proposer un commentaire pratique et non théorique : ce qui est commenté doit pouvoir se voir.

L'appréciation des photos est faite sur l'illustration du thème dans chaque cliché et/ou dans les 5 clichés proposés qui peuvent éventuellement former une suite.

Préalablement, une épreuve écrite sur table d'une heure basée sur un questionnaire a permis de renseigner le jury sur les connaissances des candidats, évitant ainsi une certaine redondance lors de l'entretien.

Les évaluations du travail de chaque candidat sont faites d'après les critères suivants :

- aptitude à restituer un travail de commande avec l'illustration du thème,
- contenu des images produites,
- "histoire" racontée par les photos,
- ce qui se voit réellement dans les images,
- originalité du traitement,
- engagement du candidat, distance prise par rapport au sujet.

SPÉCIALITÉ SON

• **Épreuve écrite**

Nombre de copies : 18

Durée de l'épreuve 1 : 30 minutes

Durée de l'épreuve 2 : 30 minutes

Épreuve 1

Commentez l'opinion suivante : *Un seul bruit peut parfois dire plus que tout un dialogue. Décrivez votre expérience personnelle illustrant cette sensation.*

Épreuve 2

Un questionnaire technique est proposé aux candidats.

- 1) Qu'appelle t'on en acoustique le mode propre d'une salle ? (0,5 pt)
- 2) Qu'est ce qu'un Cantar ? (1 pt)
- 3) En quoi consiste une prise de Son 5+1 ? (1 pt)
- 4) Quels systèmes permettent de réaliser ce type de prise de Son ? (0,5 pt)
- 5) Qu'est ce que le Dolby E ? (0,5 pt)
- 6) A quoi sert la norme OMF ? (0,5 pt)
- 7) Citez au moins 3 systèmes professionnels de montage Son virtuels. (1 pt)
- 8) Citez trois marques de micros professionnels adaptés au Cinéma. (1 pt)
- 9) Quels sont les avantages et les inconvénients d'un système de prise de Son HF ? (1 pt)
- 10) Quelle est l'influence du niveau d'écoute lors d'un enregistrement effectué avec un casque ? (1,5 pts)
- 11) A votre avis, quelle gamme de fréquences est la plus difficile à reproduire par un casque d'écoute ? (0,5 pt)
- 12) A quoi sert la compression de données ? (1 pt)
- 13) A quoi sert un time code ? (0,5 pt)
- 14) Qu'est ce que le Jitter ? (1 pt)
- 15) A quoi sert le word clock ? (1 pt)
- 16) Qu'est ce qu'une réverbération à convolution ? (1 pt)
- 17) Qu'est ce qu'une réverbération artificielle ? (1 pt)
- 18) Quels sont les inconvénients et les avantages d'un micro équipé d'un tube à interférence ? (1 pt)
- 19) En quoi consiste un time stretch ? (1 pt)
- 20) Qu'est ce qu'un harmoniseur ? (0,5 pt)
- 21) Qu'est ce qui différencie une diffusion TV d'une diffusion Cinématographique ? (2 pts)
- 22) Peut on produire un Son mono à partir d'un système d'écoute 5+1? (0,5 pt)
- 23) Qu'apporte l'extension « EX » aux systèmes SRD ou DTS ? (0,5 pt)
- 24) Quel est le Film, parmi tout ceux que vous connaissez, dont la bande Sonore vous a le plus marqué et brièvement pour quelles raisons ?
- 25) Quel est le dernier Film que vous avez vu et entendu ?

• Épreuve orale

Nombre de candidats : 18

Durée des oraux : 30 minutes

Chaque candidat est reçu par le jury pour présenter un travail sonore de 5 minutes maximum réalisé par ses soins en dehors de l'École. Les discussions autour de ce travail permettent de déterminer la pertinence de ses choix. En dernier lieu, le jury propose au candidat d'écouter plusieurs morceaux de musique et de voir un extrait de film. Ses réponses éclairent le jury sur sa capacité à déterminer en quoi les sons peuvent servir la mise en scène.

SPÉCIALITÉ DÉCOR

• Épreuve écrite et orale

Nombre de candidats : 10

Durée de l'épreuve écrite : 6 heures

Durée de l'épreuve orale : 30 minutes

Épreuve de dessin

Cette épreuve consiste en l'élaboration d'un projet de décor à partir d'une séquence de scénario. Une semaine avant l'épreuve écrite, sont proposés aux candidats trois synopsis de scénario. Ils seront complétés, si nécessaire, par des précisions sur le contexte décrit : lieu, époque et milieu socioprofessionnel. Chaque candidat choisit le synopsis qui lui convient le mieux pour développer un univers et entame une phase de recherche et de documentation.

SUJET 1

Dans la Provence des années 1830, le comte d'Albertas, nostalgique de la monarchie des Bourbons, sème la terreur parmi les modestes paysans de la région. Son régisseur ayant provoqué Lucas Maugin dans sa ferme, celui-ci, en état de légitime défense, doit l'abattre et se retrouve accusé de meurtre. Au tribunal d'Aix, sa femme et Paul, son fils, assistent à sa condamnation.

Malade et sans ressources, la mère de Paul meurt et l'adolescent erre jusqu'à un village voisin où il est recueilli. Avec le soutien des autres paysans, et de tous ceux qu'il rencontre et qui souffrent de l'injustice et l'oppression, il s'oppose au comte d'Albertas.

Ce dernier, à l'occasion d'un bal donné sur la place du village, reconnaît « le fils du condamné » et le fait prisonnier à la suite d'un guet-apens. Alertés, les paysans et les camarades de Paul se révoltent et font le siège du château d'Albertas.

SUJET 2

Julien (24 ans) et son frère Louis (10 ans) sont deux loulous qui vivent seuls sur la péniche laissée par leur père. Ils transportent du gravier et traversent Paris d'est en ouest, connaissent tous les quais et les berges. Bagarreurs, gouailleurs, ils récupèrent des filles, se les partagent. Ce sont des petits escrocs, des délinquants du fleuve. Peu gâtés par la vie, ont grandi seuls entre un père qui les battait et une mère folle, disparue depuis longtemps.

Un bouquiniste, en réalité escroc et trafiquant d'œuvres d'art, propose aux garçons de commettre un vol au musée d'Orsay qu'ils longent toutes les nuits en rentrant de la gravière de St Cloud. Habillé en étudiant, Julien parvient miraculeusement à découper et voler une toile de Courbet, « Femme nue au chien ». Il est surpris et suivi jusqu'à la péniche par une gardienne du musée, une jeune fille bohème et fantasque, prête à rompre avec son milieu et à prendre le large.

D'abord séquestrée dans la cale, elle deviendra rapidement la complice de l'aventure. A bord de la péniche, ils partageront les profondeurs de la Seine qu'ils remontent, une nature qui les fête, les bains d'été, la vie à pleine dents, les rencontres inattendues le long du fleuve.

Pour ce ménage à trois burlesque, cru et poétique, le tableau se révèle finalement un enjeu trop encombrant. Et les deux frères, jusque là solidaires en tout, tombent tous deux amoureux de la jeune fille.

SUJET 3

Une grande ville, seconde moitié du XXI^e siècle. Au sol, la température dépasse rarement zéro degrés. Circulations et activités se sont étendues en hauteur. Les gratte-ciels ont « poussé », leurs sommets sont des conglomérats d'architectures de style parisien, new-yorkais, ... L'ensemble est extrêmement dégradé, comme corrodé par la sombre couche nuageuse immobile qui s'étire sur le haut des buildings.

L'eugénisme et la génétique ont fait évoluer l'espèce humaine. L'entreprise Genopol Medical Corporation impose son dictat sur les expériences génétiques, le trafic d'organe, et contrôle médicalement une population constituée à présent d'humains, mutants, extra-terrestres.

Au sommet de l'imposant building de Genopol, dans son bureau dominant la ville, le sénateur Allgood s'inquiète d'une série de meurtres inexplicables qui touche les cobayes de son entreprise. Il suspecte Milan, un détenu politique, exilé pour avoir été témoin d'expériences pratiquées sur des extraterrestres, et de retour après trente ans d'hibernation.

Un peu plus bas, à l'étage de la recherche médicale, le docteur Alma Green examine une patiente, Tara. C'est une jeune mutante d'origine inconnue qui a été ramassée par des pourvoyeurs, les brigades de robots mi-humains à la solde du sénateur. Intriguée par la nature hybride de la jeune fille, le Dr Green veut l'aider à « s'humaniser ». Elle la persuade d'accepter de lui servir de cobaye et l'installe à l'hôtel Waldorf Astoria.

Milan rencontre Tara et parvient à la séduire. Dans la chambre d'hôtel, il lui fait découvrir des sentiments jusque-là inconnus : l'amour, le souvenir, la mémoire. Elle ignore que le jeune homme est lui aussi recherché par les pourvoyeurs.

Le jour de l'épreuve écrite, seront remis aux candidats les textes de trois séquences respectivement extraites des trois scénarii. Ils devront imaginer et représenter un décor illustrant la séquence du scénario correspondant au

synopsis choisi au préalable. Dans l'élaboration de leur projet, ils devront tenir compte des contraintes cinématographiques d'un décor.

Au cours de l'épreuve, les candidats devront produire :

- Plan(s) et élévation(s), dessin(s) d'ambiance et perspective(s) à main levée... traduisant leurs intentions de volumes et de circulations, de couleurs et de matières.

- Un texte de quelques lignes qui exprimera la démarche du projet, sans pour autant se substituer pour autant à un dessin ou un plan.

Épreuve orale

Cette épreuve consiste en un entretien portant sur :

- L'épreuve écrite. A cette occasion, le candidat pourra produire le fruit des recherches (photographie, reproduction...) effectuées pendant la semaine précédant l'épreuve écrite. Ces documents devront être consultables sans exiger de condition ou de matériel particulier.

- Un dossier personnel permettant de juger la créativité, les qualités artistiques et la capacité à dessiner des plans. Ce dossier sera constitué par le candidat en tenant compte du fait qu'il doit pouvoir être consulté en 15 minutes (environ) et ceci sans exiger de matériel particulier.

- Une discussion ouverte sur, entre autres, la motivation et la présence de qualités requises pour l'apprentissage et l'exercice de la profession de chef décorateur

SPÉCIALITÉ MONTAGE

• Épreuve écrite

Nombre de candidats : 28

Durée de l'épreuve : 2 heures

« *Qui peut, mieux que vous, comprendre ma terreur* »

Le candidat doit écrire un récit suggéré par l'association de cette phrase de Tcheklov avec l'image qui a été proposée (4 pages maximum). (noté sur 10).

Le candidat a toute latitude quant au mode et à la forme de récit. L'imagination et l'originalité seront les critères essentiels d'évaluation.

• Épreuve orale

Nombre de candidats : 28

Durée de préparation : 45 minutes

Durée de l'épreuve : 45 minutes

L'épreuve de deuxième partie du département montage consiste en une comparaison argumentée de deux versions d'une même séquence d'un film de fiction. (noté sur 30).

En les comparant, le candidat doit indiquer laquelle a sa préférence. Il doit argumenter son choix à l'aide d'exemples précis et suggérer éventuellement les modifications qu'il souhaite y apporter, étant entendu qu'il s'agit bien d'émettre une opinion sur le montage de la séquence et non sur le film dont elle est extraite. Il doit formuler des partis pris quant à la conduite du récit, le rythme de la séquence, l'agencement des sons, les rapports entre les personnages, les choix des cadres, les types de raccords, etc. Bref, il doit évaluer en quoi les choix de montage sont déterminants.

Cette épreuve permet de mesurer la capacité des candidats à percevoir. Elle fait appel au regard davantage qu'au savoir mais elle permet également de voir comment le candidat se sert de ses connaissances pour formuler quelque chose de construit en fonction de sa perception. Aucune réponse modèle n'étant attendue par les correcteurs, l'épreuve reste ouverte à un champ large de représentations et donc de personnalités différentes.

C. L'épreuve orale d'admission

L'oral vient après deux autres parties qui ont permis de sélectionner 78 candidats parmi les 946 inscrits. La troisième partie (l'admission) comporte une seule épreuve, orale et publique. Elle consiste en un entretien portant sur :

- la culture, les goûts, les expériences et les projets du candidat,
- les épreuves précédentes, notamment sur le dossier d'enquête réalisé par le candidat en vue de la première partie ainsi que sur la note de synthèse, la note personnelle de motivation et le «récit autobiographique» exigés au moment de l'inscription définitive.

Durée de l'épreuve : 30 minutes au maximum.

Coefficient : 6

Le jury a pour objectif de déceler des qualités intellectuelles et artistiques, des qualités de caractère, de maturité et d'ouverture, un rapport singulier au monde, un engagement, une vue et une attention au métier choisi, enfin, la relation au travail artistique, à la recherche personnelle, au courage et à la ténacité que demandent ces métiers.

Les questions portent principalement sur quatre rubriques qui touchent des sujets différents permettant de quadriller les savoirs, les goûts, les centres d'intérêt du candidat, afin de tester les qualités et aptitudes évoquées plus haut.

1 - Questions liées aux motivations du candidat (lettre de motivation et récit autobiographique), à son curriculum, à ses expériences professionnelles (stages, métiers déjà exercés, etc.), aux épreuves précédentes (dossier d'enquête notamment) ;

2 - Questions liées au cinéma, à la culture : relation au cinéma, à l'histoire du cinéma, à la lecture, au théâtre, aux arts plastiques, aux acteurs, etc. ;

3 - Questions liées au monde contemporain, à l'actualité, aux actuels changements géopolitiques : relation du candidat au monde, son analyse personnelle, sa prise en compte de ce qui se passe, ses réactions ;

4 - Questions que l'on pourrait appeler de spécialité, pour comprendre ce que le candidat sait du métier qu'il dit avoir choisi.

3. LES EPREUVES DU CONCOURS INTERNATIONAL

Composition du jury

Le jury est présidé par Abderrahmane Sissako, réalisateur. La vice-présidente est Claire Simon, réalisatrice et co-directrice du département Réalisation de La fémis. Les membres du jury sont Marine Giordano (chef monteuse), Willy Kurant (directeur de la photographie), Laurent Poirier (chef opérateur son), Isabelle Pragier (productrice) et Jean-Vincent Puzos (chef décorateur).

Le Concours International se déroule en deux parties successives : 1^{ère} partie (admissibilité), 2^{ème} partie (admission).

A. Les épreuves écrites d'admissibilité

L'admissibilité comporte trois épreuves qui se déroulent - le cas échéant - dans le pays d'origine du candidat :

- un dossier personnel d'enquête,
- une épreuve écrite d'analyse de films,
- une épreuve écrite correspondant au département choisi par le candidat.

a) Épreuve du dossier d'enquête

Nombre de dossiers : 20
Durée de l'épreuve : 6 semaines
Coefficient 1

Ce dossier doit être un travail original, dont la clarté de composition, la rigueur de la démarche intellectuelle, le souci de la présentation seront pris en compte de même que l'originalité et la conception artistique. Le dossier d'enquête est un ensemble de documents concernant le thème choisi et représentatif d'une enquête (témoignages, expériences, indices) dans laquelle l'engagement personnel du candidat doit être manifeste. C'est aussi cet engagement qui est analysé, apprécié et noté.

Trois thèmes sont proposés, parmi lesquels le candidat sélectionne celui de son choix :
le geste, miniature, le repas.

Le dossier doit être composé d'une partie écrite, d'éléments visuels (à l'exclusion du film ou de la vidéo) et/ou sonores (CD ou cassettes non numériques uniquement).

Cette épreuve est destinée à déceler chez le candidat l'aptitude :

- à l'appréhension d'un thème et de ses possibilités d'ouverture sur le monde,
- au contact humain et à l'investigation sur le terrain,
- à la finesse d'observation visuelle et/ou auditive,
- à la traduction dans un document d'un point de vue et d'idées personnelles sur le thème choisi.

b) Épreuve écrite d'analyse de films

Nombre de copies : 25
Durée de l'épreuve : 2 heures
Coefficient 1

L'extrait du film proposé cette année était *Le bel Antonio (Il bell'Antonio)* de Mauro Bolognini, Italie/France, 1960.

L'épreuve se voulant précisément d'analyse, les correcteurs ont pour consigne de n'accorder aucune prime à l'érudition cinéphilique, sauf en cas d'intégration subtile d'éléments de savoir dans l'analyse de l'extrait. Seuls sont pris en compte l'acuité perceptive, le sens artistique, l'agencement des éléments de la séquence et l'intelligence des moyens de la mise en scène.

Cette épreuve vise à évaluer la capacité des candidats à rendre compte de la singularité et de la dynamique du geste créateur à l'œuvre dans l'extrait de film.

C'est une épreuve d'acuité perceptive, de sensibilité artistique et d'intelligence des moyens de la création cinématographique. Elle ne nécessite aucune érudition particulière, ce n'est pas un test de connaissances ; toutefois le candidat doit pouvoir faire appel, dans son argumentation, à une culture cinématographique bien assimilée. Il est donc demandé aux candidats de montrer en quoi et comment les différents composants visuels et sonores de l'extrait proposé concourent à donner à la scène son sens, sa forme, sa tonalité, son rythme et sa cohérence esthétique.

c) Épreuves de spécialité correspondant au département choisi par le candidat

Spécialité réalisation : épreuve écrite

Nombre de copies : 16

Durée de l'épreuve : 6 heures

Coefficient 2

A partir de l'un des trois textes suivants, le candidat doit rédiger le synopsis (récit ou résumé) d'un film de fiction (court ou long métrage). Il doit choisir une courte scène de ce synopsis et en écrire les dialogues ainsi qu'un découpage technique (nombre de plans, grosseurs des plans, mouvements de caméra, etc.) dont il justifiera les choix esthétiques – il est possible de joindre un *story board* sommaire. Le synopsis, la scène dialoguée et son découpage ne doivent pas excéder 8 pages.

1. *«Quand je suis rentré à la maison, ma femme était partie. Je ne savais pas si elle s'était tuée».* (Edward Bond)
2. *«La ville est peuplée de deux catégories de gens : les faiseurs d'affaires et leurs victimes».* (Thomas Bernhard)
3. *«La souffrance vous empêche d'entendre et de voir : impossible, si vous souffrez, d'être ouvert à quoi que ce soit. Ceux qui vous disent que souffrir est une expérience qui ouvre des horizons vous mentent.»* (Yannick Haenel)

L'aptitude du candidat à concevoir, à partir de l'un de ces trois textes, une dramaturgie, des images et des sons la structurant, doit permettre de juger de ses capacités imaginatives et de sa rigueur intellectuelle.

Spécialité scénario : épreuve écrite

Nombre de copies : 1

Durée de l'épreuve : 6 heures

Coefficient 2

A partir du sujet suivant : *«C'était une famille où régnait la joie et il avait l'impression que ces gens avaient, sans l'avoir méritée, une chance extraordinaire».*

Le candidat doit :

- Écrire un synopsis (6 pages maximum),
- Écrire une scène dialoguée choisie dans le déroulement de l'histoire (2 à 3 pages).

L'épreuve étant jugée sur :

- L'originalité à s'emparer de la commande,
- La capacité à organiser la structure du récit,
- L'aptitude à faire vivre des personnages, dans des lieux, à une ou des époques données,
- Le ton et la singularité des dialogues.

Spécialité image :

Épreuve pratique

Nombre de copies : 2

Coefficient 1

Cette épreuve est transmise au candidat au moins 72 heures avant la prise de vue et après avoir composé sous surveillance l'épreuve de culture cinématographique ainsi que l'épreuve de connaissance de base. Le candidat doit traiter un des 3 sujets proposés : L'Amérique – Le combat – La paresse.

Le candidat réalise une seule pellicule (24 x 36) – 36 poses ou 24 poses – noir et blanc ou couleur et en tire ou fait tirer une planche contact. Le négatif original doit être fourni le jour de l'oral.

Par ailleurs, le candidat choisit 5 clichés qu'il fait tirer au format proche de (13 x 18 cm). Il est libre de recadrer ces clichés. Il explique le choix du thème et commente le travail et les 5 clichés choisis (maximum 2 pages). Le candidat doit proposer un commentaire pratique et non théorique : ce qui est commenté doit pouvoir se voir.

L'appréciation des photos est faite sur l'illustration du thème dans chaque cliché et/ou dans les 5 clichés proposés qui peuvent éventuellement former une suite.

Épreuve écrite

Nombre de copies : 4

Durée de l'épreuve : 1h30

Coefficient 1

Cette épreuve de connaissance de base sous forme de questionnaire est proposée aux candidats suivant des axes scientifiques, techniques et artistiques.

Spécialité son : épreuve écrite

Nombre de copies : 1

Durée totale des deux épreuves : 1h00

Coefficient 2

Cette épreuve se présente sous la forme d'un questionnaire relatif aux connaissances liées au Son et à sa pratique.

B. L'épreuve orale d'admission

La deuxième partie se déroule à Paris et comporte une seule épreuve, orale et publique. Elle consiste en un entretien portant :

- sur la culture, les goûts, les expériences et les projets du candidat,
- sur les épreuves précédentes et notamment sur le dossier d'enquête réalisé par le candidat en vue de la première partie ainsi que sur la note de synthèse, la note personnelle de motivation et le « récit autobiographique » exigés au moment de l'inscription définitive.

Durée de l'épreuve : 30 minutes au maximum.

Coefficient : 3

7 candidats ont passé l'épreuve orale et 1 candidate a été admise dans le département réalisation.

4. LES EPREUVES DU CONCOURS DISTRIBUTION-EXPLOITATION

Le concours distribution-exploitation se déroule en deux parties.

A. Les épreuves d'admissibilité

L'admissibilité comporte deux épreuves : une épreuve écrite d'analyse de film et la rédaction d'un Mémoire sur un thème donné, accompagné d'une note de motivation.

• Épreuve écrite d'analyse de films

Durée de l'épreuve : 3 heures
Coefficient : 1

L'extrait du film proposé cette année était *Herman Slobbe, L'enfant aveugle 2*, Johan van der Keuken, 1966

A la suite de la projection d'un extrait de film, le candidat doit rédiger un commentaire sur table. C'est une épreuve d'acuité perceptive, de sensibilité artistique et d'intelligence des moyens de la création cinématographique. elle ne nécessite aucune érudition particulière, ce n'est pas un test de connaissance ; toutefois le candidat doit pouvoir faire appel dans son argumentation, à une culture cinématographique bien assimilée. Il est donc demandé aux candidats de montrer en quoi et comment les différents composants visuels et sonores de l'extrait proposé concourent à donner à la scène son sens, sa forme, sa tonalité, son rythme et sa cohérence esthétique.

• La rédaction d'un Mémoire et la note de motivation

Coefficient : 1

Le jour de l'épreuve d'analyse de film, le thème du Mémoire est remis aux candidats. Il s'agit d'un travail personnel à partir du thème proposé. Ce Mémoire doit être accompagné d'une note de motivation où le candidat doit expliciter son choix pour l'une des deux branches de la filière : distribution ou exploitation. Les trois sujets pour le mémoire étaient les suivants :

- Quelle est la légitimité d'une salle de cinéma publique ?
- Comment verra-t-on les films en 2030 ?
- Programme-t-on selon ses goûts ?

B. L'épreuve d'admission

L'admission comporte une épreuve orale.
Coefficient : 4

Les 19 candidats déclarés admissibles à la suite de la première épreuve sont autorisés à se présenter à l'épreuve d'admission. Il s'agit d'une épreuve orale et publique devant un Jury professionnel. Le candidat est interrogé sur sa culture, ses goûts, ses expériences et ses projets.

Le jury était présidé par Roch Olivier Maistre, Médiateur du cinéma. Le jury était composé de Christine Beauchemin-Flot (exploitante, Le Sélect à Antony), Jean-Marie Dura (Directeur général du réseau UGC), Alexandra Henoschberg (distributrice, Ad Vitam) et Emmanuel Papillon, co-directeur de la filière distribution-exploitation.

Durée de l'épreuve : 30 minutes

5. LES EPREUVES DU CONCOURS SCRIPTÉ

Le concours scripté a été modifié en 2006 pour adopter un même déroulement en trois parties que celui du concours général

Composition du jury

Le jury était présidé par Claire Simon, co-directrice du département Réalisation de La fémis. Le jury était composé de Francine Cathelain, scripte, Richard Malbequi, producteur, Aruna Villiers, scripte, Zoé Zürstrassen, co-directrice de la filière scripte de La fémis

A. Les épreuves de pré-admissibilité

Épreuve du dossier d'enquête

Nombre de dossiers : 38

Durée : 6 semaines (chez soi)

Coefficient : 1

Le candidat sélectionne l'un des trois thèmes proposés :
le geste, miniature, le repas.

Le dossier d'enquête doit refléter l'interprétation du thème par le candidat, son approche personnelle, son point de vue. L'engagement personnel du candidat doit être manifeste. Il en est tenu compte prioritairement dans l'appréciation et la notation du dossier. L'originalité, la conception artistique, la composition, la démarche intellectuelle, la présentation sont pris en compte. Cette épreuve est destinée à déceler chez le candidat l'aptitude :

- à l'appréhension d'un thème et de ses possibilités d'ouverture sur le monde,
- au contact humain et à l'investigation sur le terrain,
- à la finesse d'observation visuelle et/ou auditive,
- à la traduction dans un document d'un point de vue et d'idées personnelles sur le thème choisi.

Si le thème choisi par le candidat n'est pas effectivement traité, ou s'il est traité sous forme scénaristique, le dossier d'enquête n'est pas noté, entraînant l'élimination du candidat. N'est pas pris davantage en compte tout dossier qui ne respecte pas les formats demandés et les quantités maximales de texte ou de documents admis.

Les candidats doivent faire attention à :

- un traitement trop scolaire ou encyclopédique, ce n'est pas une dissertation,
- une absence de véritable point de vue, d'un "angle" d'attaque,
- ne pas hésiter à prendre éventuellement le risque de partir de ses propres expériences.

Épreuve écrite d'analyse de films

Nombre de copies : 38

Durée de l'épreuve : 3 heures

Coefficient : 1

L'extrait du film proposé cette année était *Herman Slobbe, L'enfant aveugle 2, Johan van der Keuken, 1966*

L'épreuve se voulant précisément d'analyse, les correcteurs ont pour consigne de n'accorder aucune prime à l'érudition cinéphilique, sauf en cas d'intégration subtile d'éléments de savoir dans l'analyse de l'extrait. Seuls sont pris en compte l'acuité perceptive, le sens artistique, l'agencement des éléments de la séquence et l'intelligence des moyens de la mise en scène.

Cette épreuve vise à évaluer la capacité des candidats à rendre compte de la singularité et de la dynamique du geste créateur à l'œuvre dans l'extrait de film.

C'est une épreuve d'acuité perceptive, de sensibilité artistique et d'intelligence des moyens de la création cinématographique. Elle ne nécessite aucune érudition particulière, ce n'est pas un test de connaissances ; toutefois le candidat doit pouvoir faire appel, dans son argumentation, à une culture cinématographique bien assimilée. Il est donc demandé aux candidats de montrer en quoi et comment les différents composants visuels et sonores de l'extrait proposé concourent à donner à la scène son sens, sa forme, sa tonalité, son rythme et sa cohérence esthétique.

Il est rappelé que les candidats doivent faire preuve de :

- originalité dans l'approche et la démarche,

- pertinence dans le propos et l'interprétation,
- rigueur dans l'argumentation,
- engagement personnel dans leur point de vue,
- sens artistique et affirmation de leur subjectivité.

Ils doivent faire attention à :

- une tendance à la compilation du nombre de traits visuels et sonores, sans trop se soucier de dégager leur organisation en une forme,
- une propension à la surinterprétation et à une approche en termes "symboliques",
- un étalage de connaissances scolaires liées à des disciplines comme la linguistique, la sémiologie, la narratologie, etc.,
- une trop grande prudence et neutralité.

B. Les épreuves d'admissibilité

L'admissibilité comporte quatre épreuves écrites.

Nombre de candidats : 18

Coefficient : 6

1. Épreuve écrite d'analyse et d'observation d'un film de long métrage

Durée de la projection : 90 minutes.

Durée de l'épreuve : 90 minutes.

Coefficient : 3.

Vous venez de voir le film *Goupi mains rouges*, de Jacques Becker (1943).

1. En combien de jours se déroule cette histoire ? (*Le film débute une fin d'après-midi suivie d'une longue nuit qui seront le premier jour.*)
2. Quels sont les surnoms portés par les membres de la famille Goupi et quels sont leurs liens de parenté ?
3. Citez les principaux décors intérieurs différents.
4. En quoi *Goupi mains rouges* relève-t-il en même temps du réalisme (voire du naturalisme) et d'un certain expressionnisme ?

2. Épreuve écrite d'analyse et d'observation à partir de deux extraits du film *Goupi mains rouges*

Coefficient : 2

1. Dessiner sommairement le plan au sol du décor de la grande salle de la ferme, où sont tournées ces deux séquences, avec les principaux éléments de mobilier et les principaux accessoires que vous aurez pu situer. *Il ne s'agit pas de faire un plan exact de la pièce, mais de déterminer les emplacements des meubles et de certains accessoires les uns par rapport aux autres.*
2. Pour la première séquence : faites une liste des différents plans qui composent le montage de la séquence, avec une description succincte et repérez les plans « tournés ».
3. Faites le plan de table de la famille Goupi, dans la séquence finale.

Durée de l'épreuve : 60 minutes (hors projection).

3. Épreuve écrite de classification de photographies :

Coefficient : 0,5

Il s'agit de classer 7 photos dans un ordre logique en les numérotant au verso.

Durée de l'épreuve : 10 minutes.

4. Épreuve écrite de mémorisation :

Coefficient : 0,5

En faisant abstraction du décor, énumérez brièvement les principales différences entre ces portraits de femmes allongées, comme six variantes d'un même plan.

Durée de l'épreuve : 20 minutes.

C. L'épreuve d'admission

L'admission comporte une épreuve orale.
Coefficient : 6

Les 11 candidats déclarés admissibles à la suite de la première épreuve sont autorisés à se présenter à l'épreuve d'admission. Il s'agit d'une épreuve orale et publique devant un Jury professionnel. Le candidat est interrogé sur sa culture, ses goûts, ses expériences et ses projets.

Durée de l'épreuve : 30 minutes

ANNEXES

A. Historique des thèmes du dossier personnel d'enquête

CONCOURS GÉNÉRAL

| | | | |
|------|-------------|-----------------|------------------|
| 1986 | La porte | L'argent | La perspective |
| 1987 | L'harmonie | Le commencement | Le poison |
| 1988 | Les cheveux | La rupture | La honte |
| 1989 | La fête | Les transports | Lieu(x) de culte |
| 1990 | La preuve | Le retard | La rumeur |
| 1991 | L'écho | Le modèle | Le deuxième |
| 1992 | L'empreinte | Le monstre | La vibration |
| 1993 | La peau | Le vent | L'intrus |
| 1994 | La mosaïque | L'horizon | Le doute |
| 1995 | Le déchet | La transparence | La colère |
| 1996 | La ligne | Le système | Le sable |
| 1997 | Le secret | Le cri | La table |
| 1998 | Le pli | La racine | La chute |
| 1999 | Le jardin | L'ombre | La spirale |
| 2000 | (Le) noir | Le vide | Le parfum |
| 2001 | La marche | L'étoffe | L'instrument |
| 2002 | La boîte | La feuille | L'unique |
| 2003 | Le milieu | La machine | Le reste |
| 2004 | L'arme | La vitesse | Le caché |
| 2005 | Le papier | La gourmandise | La frontière |

CONCOURS INTERNATIONAL

| | | | |
|------|--------------|--------------|---------------|
| 1999 | La carte | La clé | Le jouet |
| 2000 | La flamme | Le détail | La répétition |
| 2001 | Le masque | La poussière | Le bleu |
| 2002 | La route | La glace | Le souffle |
| 2003 | L'accessoire | La lenteur | Le verre |
| 2004 | La copie | La roue | L'oubli |
| 2005 | La sortie | La cérémonie | L'étoile |

CONCOURS GÉNÉRAL ET CONCOURS INTERNATIONAL

| | | | |
|------|-----------|-------------|-----------|
| 2006 | Le blanc | Le chantier | Le second |
| 2007 | Le voisin | L'incident | La main |
| 2008 | Le geste | miniature | Le repas |

B. Liste des films proposés à l'épreuve d'analyse de film du concours général de La fémis

- 1986 : *L'Aurore*, Friedrich-Wilhelm Murnau, 1927.
1987 : *Monsieur Klein*, Joseph Losey, 1976.
1988 : *L'Argent*, Robert Bresson, 1983.
1989 : *Voyage au bout de l'enfer*, Michael Cimino, 1978.
1990 : *Nouvelle vague*, Jean-Luc Godard, 1989.
1991 : *Gertrud*, Carl Dreyer, 1964.
1992 : *Toni*, Jean Renoir, 1934.
1993 : *Nuits blanches*, Luchino Visconti, 1957.
1994 : *Cinq femmes autour d'Utamaro*, Kenji Mizoguchi, 1946.
1995 : *Identification d'une femme*, Michelangelo Antonioni, 1982.
1996 : *L'Impératrice rouge*, Josef von Sternberg, 1934.
1997 : *Monsieur Verdoux*, Charles Chaplin, 1947.
1998 : *Le Val Abraham*, Manuel de Oliveira, 1993.
1999 : *Le Grondement de la montagne*, Mikio Naruse, 1954.
2000 : *Blade Runner*, Ridley Scott, 1982.
2001 : *Good men, good women*, Hou Hsiao Hsien, 1995.
2002 : *La captive*, Chantal Akerman, 2000.
2003 : *Femme fatale*, Brian de Palma, 2002.
2004 : *Viridiana*, Luis Buñuel, 1961.
2005 : *Van Gogh*, Maurice Pialat, 1991
2006 : *Tigre et dragon*, Ang Lee, 2000.
2007 : *De la vie des marionnettes*, Ingmar Bergman, 1980.
2008 : *Herman Slobbe, L'enfant aveugle 2*, Johan van der Keuken, 1966.

C. Présidents du jury des concours de 1986 à 2007

1986 : Henri COLPI

1987 : René LALOUX

1988 : Maurice FAILEVIC

1989 : Anne LUTHAUD

1990 : Anne LUTHAUD

1991 : Jack GAJOS

1992 : Jack GAJOS

1993 : Jack GAJOS

1994 : Jean-Jacques BEINEIX

1995 : Christine PASCAL

1996 : Robert ENRICO

1997 : Philippe CARCASSONNE

1998 : Jérôme DESCHAMPS

1999 : Humbert BALSAN

2000 : Otar IOSELIANI

2001 : Cédric KAHN

2002 : Olivier ASSAYAS

2003 : Benoît JACQUOT

2004 : Romain GOUPIL

2005 : Emmanuèle BERHEIM

2006 : Pierre CHEVALIER

2007 : Bruno NUYTEN

2008 : Abderrahmane SISSAKO

D. Données statistiques

1. CONDITIONS DE PASSAGE

Concours général 2007

| Département | Inscrits | Nombre de candidats 1 ^{ère} partie* | Pré-admissibilité | Admissibilité | Admission | % admis par rapport aux inscrits |
|--------------|------------|--|---------------------|---------------------|---------------------|----------------------------------|
| | | | Nombre de candidats | Nombre de candidats | Nombre de candidats | |
| Réalisation | 381 | 305 | 48 | 15 | 5 | 1,3 |
| Scénario | 179 | 157 | 38 | 14 | 6 | 3,4 |
| Production | 73 | 60 | 16 | 11 | 6 | 8,2 |
| Image | 111 | 103 | 26 | 13 | 6 | 5,4 |
| Son | 63 | 61 | 18 | 11 | 6 | 9,5 |
| Montage | 115 | 97 | 28 | 11 | 6 | 5,2 |
| Décor | 24 | 22 | 10 | 3 | 2 | 8,3 |
| TOTAL | 946 | 805 | 184 | 78 | 37 | 3,9 |

* : 141 candidats inscrits (droits payés) ne se sont pas présentés à la 1^{ère} partie.

Concours international 2007

| Département | Nombre de candidats | Admissibles | Admis | % admis |
|--------------|---------------------|-------------|----------|------------|
| Réalisation | 16 | 6 | 1 | 6,3 |
| Scénario | 1 | - | - | |
| Image | 2 | 1 | - | |
| Son | 1 | - | - | |
| TOTAL | 20 | 7 | 1 | 5,0 |

Concours Filière Distribution-Exploitation 2007

| Branches | Nombre de candidats | Admissibles | Admis | % admis |
|--------------|---------------------|-------------|----------|-------------|
| Exploitation | 19 | 11 | 6 | 31,6 |
| Distribution | 33 | 8 | 3 | 9,1 |
| TOTAL | 52 | 19 | 9 | 17,3 |

Admissions des élèves français et étrangers

| Année | Nombre d'élèves Admis 4 concours | Concours général | | | | Concours International | Concours Scripte | Concours Distribution Exploitation | Nombre d'élèves européens et étrangers | % d'élèves européens et étrangers |
|-------|-------------------------------------|------------------|--------------|---------------|----------|------------------------|------------------|------------------------------------|--|-----------------------------------|
| | | Français | Etrangers(*) | Professionnel | Européen | | | | | |
| 1986 | 46 | 43 | 3 | 3 | | | | 3 | 6,5 % | |
| 1987 | 43 | 38 | 3 | - | 2 | | | 5 | 11,6 % | |
| 1988 | 35 | 30 | 3 | 2 | - | 2 | | 5 | 14,3 % | |
| 1989 | 38 | 33 | 1 | 1 | 1 | 3 | | 5 | 13,1 % | |
| 1990 | 36 | 30 | 3 | 1 | - | 3 | | 6 | 16,6 % | |
| 1991 | 37 | 31 | 3 | 1 | 1 | 2 | | 6 | 16,2 % | |
| 1992 | 40 | 27 | 2 | - | - | 7 | 4 | 9 | 22,5 % | |
| 1993 | 46 | 41 | 1 | 2 | - | 4 | - | 5 | 10,8 % | |
| 1994 | 35 | 26 | 1 | 2 | - | 4 | 4 | 5 | 14,2 % | |
| 1995 | 35 | 30 | - | - | 2 | 3 | - | 5 | 14,2 % | |
| 1996 | 36 | 27 | - | - | 2 | 3 | 4 | 5 | 13,9 % | |
| 1997 | 36 | 34 | - | - | - | 2 | - | 2 | 5,5 % | |
| 1998 | 42 | 33 | 1 | - | 1 | 3 | 4 | 5 | 11,9 % | |
| 1999 | 34 | 29 | 3 | - | 1 | 1 | - | 5 | 14,7 % | |
| 2000 | 36 | 29 | - | - | 1 | 1 | 5 | 2 | 5,5 % | |
| 2001 | 38 | 32 | - | - | 3 | 3 | - | 6 | 15,8 % | |
| 2002 | 42 | 33 | - | - | 1 | 4 | 4 | 5 | 11,9 % | |
| 2003 | 46 | 34 | - | 2 | - | 2 | - | 10 | 4,3 % | |
| 2004 | 52 | 35 | - | 3 | - | 3 | 4 | 10 | 3 | 5,8 % |
| 2005 | 45 | 37 | - | 2 | 2 | 1 | - | 7 | 3 | 6,7 % |
| 2006 | 52 | 35 | - | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 | 5 | 9,6 % |
| 2007 | 47 | 35 | - | - | 1 | 3 | - | 9 | 4 | 8,5 % |
| 2008 | 51 | 37 | | 1 | | 1 | 4 | 9 | 1 | |

* Les candidats étrangers hors la Communauté Européenne doivent se présenter au concours international depuis 2001.

- 52 élèves en 2004 : 24 femmes (46%) et 28 hommes (54%). Âge moyen : 23 ans.
- 45 élèves en 2005 : 17 femmes (38%) et 28 hommes (62%). Âge moyen : 24 ans.
- 52 élèves en 2006 : 25 femmes (48%) et 27 hommes (52%). Âge moyen : 23 ans.
- 47 élèves en 2007 : 24 femmes (51%) et 23 hommes (49%). Âge moyen : 23 ans.
- 51 élèves en 2008 : 25 femmes (49%) et 26 hommes (51%). Âge moyen : 23 ans.

2. CURSUS DES ÉLÈVES DU CONCOURS GÉNÉRAL

37 élèves admis au concours 2008 : 23^{ème} promotion 2012
 35 élèves admis au concours 2007 : 22^{ème} promotion 2011
 35 élèves admis au concours 2006 : 21^{ème} promotion 2010
 37 élèves admis au concours 2005 : 20^{ème} promotion 2009
 35 élèves admis au concours 2004 : 19^{ème} promotion 2008
 34 élèves admis au concours 2003 : 18^{ème} promotion 2007
 34 élèves admis au concours 2002 : 17^{ème} promotion 2006
 35 élèves admis au concours 2001 : 16^{ème} promotion 2005
 30 élèves admis au concours 2000 : 15^{ème} promotion 2004

Baccalauréat

| Sections | 15 ^{ème} promo | 16 ^{ème} promo | 17 ^{ème} promo | 18 ^{ème} promo | 19 ^{ème} promo | 20 ^{ème} promo | 21 ^{ème} promo | 22 ^{ème} promo | 23 ^{ème} promo |
|----------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Littéraire | 49 % | 45 % | 32 % | 53 % | 31 % | 46 % | 46 % | 46 % | 57 % |
| Scientifique | 41 % | 40 % | 53 % | 41 % | 63 % | 43 % | 46 % | 46 % | 35 % |
| Eco et sociale | 10 % | 10 % | 15 % | 6 % | 6 % | 11 % | 8 % | 8 % | 5 % |
| Technologique | - | 5 % | - | - | - | - | - | - | 3 % |

Niveau d'études (au moment de l'inscription au concours)

| Niveau | 15 ^{ème} promo | 16 ^{ème} promo | 17 ^{ème} promo | 18 ^{ème} promo | 19 ^{ème} promo | 20 ^{ème} promo | 21 ^{ème} promo | 22 ^{ème} promo | 23 ^{ème} promo |
|---------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Bac + 2 | 55 % | 63 % | 44 % | 21 % | 40 % | 41 % | 35 % | 29 % | 36 % |
| Bac + 3 | 21 % | 26 % | 32 % | 32 % | 20 % | 27 % | 26 % | 46 % | 42 % |
| Bac + 4 | 17 % | 11 % | 24 % | 26 % | 31 % | 19 % | 26 % | 11 % | 11 % |
| Bac + 5 | 7 % | 0 % | 0 % | 21 % | 9 % | 13 % | 13 % | 14 % | 11 % |

Universités et Écoles spécialisées

| Universités | 19 ^{ème} promo | | 20 ^{ème} promo | | 21 ^{ème} promo | | 22 ^{ème} promo | | 23 ^{ème} promo | |
|------------------------------------|-------------------------|--------------|-------------------------|--------------|-------------------------|--------------|-------------------------|-------------|-------------------------|-------------|
| | Nombre élèves | % | Nombre élèves | % | Nombre élèves | % | Nombre élèves | % | Nombre élèves | % |
| Arts du spectacle | 9 | 25,71 | 9 | 25,71 | 13 | 38,24 | 8 | 22,8 | 13 | 35,9 |
| Lettres | 3 | 8,57 | 3 | 8,57 | 5 | 14,71 | 2 | 5,7 | 2 | 5,6 |
| Droit | | | 1 | 2,86 | | | | | | |
| Histoire | | | 2 | 5,71 | 1 | 2,94 | 2 | 5,7 | 2 | 5,6 |
| Philosophie | 1 | 2,86 | 2 | 5,71 | 2 | 5,88 | 2 | 5,7 | 2 | 5,6 |
| Information et communication | | | 2 | 5,71 | | | 1 | 2,9 | | |
| Hist. de l'art (licence Guist'hau) | 3 | 8,57 | | | | | 3 | 8,6 | | |
| Sociologie / Psycho | | | 2 | 5,71 | | | | | | |
| Commerce / Économie | 1 | 2,86 | 2 | 5,71 | | | | | 1 | 2,8 |
| Sciences / Maths / Physique | 3 | 8,57 | | | 1 | 2,94 | 1 | 2,9 | 1 | 2,8 |
| Image et son / Arts plastiques | 1 | 2,86 | | | | | | | 1 | 2,8 |
| TOTAL | 21 | 60,00 | 23 | 65,71 | 22 | 64,71 | 19 | 54,3 | 22 | 61,1 |

| Écoles spécialisées | 19 ^{ème} promo | | 20 ^{ème} promo | | 21 ^{ème} promo | | 22 ^{ème} promo | | 23 ^{ème} promo | |
|--------------------------------|-------------------------|--------------|-------------------------|--------------|-------------------------|--------------|-------------------------|-------------|-------------------------|-------------|
| | Nombre élèves | % | Nombre élèves | % | Nombre élèves | % | Nombre élèves | % | Nombre élèves | % |
| Ciné Sup Lycée Guist'hau | 4 | 11,42 | 3 | 8,57 | 2 | 5,88 | 2 | 5,7 | 4 | 11,1 |
| Ecoles cinéma privées | | | 1 | 2,86 | 1 | 2,94 | 3 | 8,6 | 3 | 8,3 |
| B.T.S. A.V. | 2 | 5,71 | 4 | 11,42 | 6 | 17,65 | 5 | 14,3 | 5 | 13,9 |
| Architecture | | | 2 | 5,71 | | | | | | |
| Écoles de commerce (HEC...) | 1 | 2,86 | 1 | 2,86 | 1 | 2,94 | | 2,9 | | |
| Instituts d'Etude Politique | | | 1 | 2,86 | 1 | 2,94 | 2 | 5,7 | | |
| Ingénieur | 1 | 2,86 | | | | | 2 | 5,7 | | |
| DNS arts appliqués | 1 | 2,86 | | | 1 | 2,94 | | | 1 | 2,8 |
| Métiers de la communication | 1 | 2,86 | | | | | | | | |
| Ecoles d'arts et de techniques | 1 | 2,86 | | | | | 2 | 5,7 | 1 | 2,8 |
| TOTAL | 11 | 31,43 | 12 | 34,28 | 12 | 35,29 | 16 | 45,8 | 14 | 38,9 |

Note : un élève de la 23^{ème} promotion, un élève de la 21^{ème} promotion, deux élèves de la 20^{ème} promotion et trois élèves de la 19^{ème} promotion étaient des candidats professionnels. Ils ne sont pas inclus dans les tableaux ci-dessus.

3. PROFIL DES ÉLÈVES DU CURSUS PRINCIPAL* DE LA FÉMIS

| Année | Nombre d'élèves | Sexe | | Âge | | | Origine | | | Inscription | | |
|-------|-----------------|--------|--------|-------|-------|-------|---------|----------|-----------|------------------|------------------|------------------|
| | | Hommes | Femmes | 20-22 | 23-24 | 25-27 | Paris | province | étranger* | 1 ^{ère} | 2 ^{ème} | 3 ^{ème} |
| 1986 | 46 | 17 | 29 | 7 | 22 | 17 | 38 | 5 | 3 | 26 | 10 | 10 |
| 1987 | 43 | 22 | 21 | 6 | 30 | 7 | 30 | 8 | 5 | 26 | 14 | 3 |
| 1988 | 33 | 16 | 17 | 5 | 18 | 10 | 21 | 9 | 3 | 19 | 12 | 2 |
| 1989 | 36 | 13 | 23 | 8 | 25 | 3 | 24 | 9 | 3 | 22 | 12 | 2 |
| 1990 | 33 | 12 | 21 | 4 | 21 | 8 | 26 | 6 | 1 | 21 | 10 | 2 |
| 1991 | 35 | 21 | 14 | 9 | 18 | 8 | 24 | 11 | 0 | 22 | 9 | 4 |
| 1992 | 29 | 15 | 14 | 7 | 12 | 10 | 19 | 10 | 0 | 17 | 9 | 3 |
| 1993 | 42 | 21 | 21 | 9 | 27 | 6 | 29 | 12 | 1 | 23 | 18 | 1 |
| 1994 | 27 | 16 | 11 | 7 | 14 | 6 | 20 | 7 | 0 | 15 | 9 | 2 |
| 1995 | 32 | 16 | 16 | 10 | 13 | 9 | 26 | 6 | 0 | 22 | 8 | 2 |
| 1996 | 29 | 18 | 11 | 6 | 17 | 6 | 25 | 4 | 0 | 17 | 11 | 1 |
| 1997 | 34 | 20 | 14 | 4 | 25 | 5 | 22 | 12 | 0 | 21 | 10 | 3 |
| 1998 | 35 | 17 | 18 | 4 | 20 | 11 | 23 | 12 | 0 | 19 | 11 | 5 |
| 1999 | 33 | 21 | 12 | 9 | 16 | 8 | 25 | 7 | 1 | 20 | 10 | 3 |
| 2000 | 30 | 16 | 14 | 7 | 18 | 5 | 19 | 10 | 1 | 19 | 8 | 3 |
| 2001 | 35 | 20 | 15 | 13 | 15 | 7 | 18 | 14 | 3 | 27 | 6 | 2 |
| 2002 | 34 | 20 | 14 | 14 | 14 | 6 | 25 | 8 | 1 | 19 | 15 | 0 |
| 2003 | 34 | 20 | 14 | 9 | 15 | 10 | 24 | 11 | - | 19 | 10 | 5 |
| 2004 | 35 | 21 | 14 | 17 | 9 | 9 | 18 | 17 | - | 23 | 9 | 3 |

| | | | | | | | | | | | | |
|------|----|----|----|----|----|----|----|----|---|----|----|---|
| 2005 | 38 | 26 | 12 | 10 | 12 | 16 | 22 | 13 | 3 | 18 | 17 | 3 |
| 2006 | 38 | 23 | 15 | 17 | 9 | 12 | 20 | 13 | 5 | 24 | 8 | 6 |
| 2007 | 38 | 18 | 20 | 19 | 15 | 4 | 19 | 15 | 4 | 17 | 17 | 4 |
| 2008 | 38 | 22 | 16 | | | | | | | | | |

*A partir de 2005, les élèves issus du concours international sont inclus dans ce tableau.

4. NOMBRE D'ÉLÈVES PAR DÉPARTEMENT

| Année | Département | | | | | | | Total |
|-------|-------------|----------|------------|-------|-----|---------|-------|-----------|
| | Réalisation | Scénario | Production | Image | Son | Montage | Décor | |
| 1986 | 17 | 9 | 5 | 5 | 2 | 6 | 2 | 46 |
| 1987 | 9 | 8 | 6 | 7 | 4 | 6 | 3 | 43 |
| 1988 | 8 | 5 | 5 | 4 | 4 | 4 | 2 | 32 |
| 1989 | 8 | 4 | 5 | 6 | 4 | 5 | 4 | 36 |
| 1990 | 6 | 5 | 6 | 6 | 4 | 5 | 1 | 33 |
| 1991 | 7 | 5 | 6 | 7 | 4 | 4 | 2 | 35 |
| 1992 | 5 | 3 | 6 | 5 | 4 | 4 | 2 | 29 |
| 1993 | 5 | 9 | 8 | 6 | 6 | 6 | 2 | 42 |
| 1994 | 5 | 4 | 4 | 5 | 3 | 4 | 2 | 27 |
| 1995 | 5 | 5 | 4 | 5 | 5 | 6 | 2 | 32 |
| 1996 | 5 | 5 | 4 | 5 | 4 | 4 | 2 | 29 |
| 1997 | 5 | 5 | 5 | 5 | 6 | 6 | 2 | 34 |
| 1998 | 5 | 8 | 5 | 5 | 5 | 5 | 2 | 35 |
| 1999 | 5 | 7 | 5 | 4 | 4 | 5 | 3 | 33 |
| 2000 | 5 | 6 | 5 | 4 | 5 | 5 | 1 | 31 |
| 2001 | 6 | 6 | 6 | 6 | 6 | 6 | 2 | 38 |

A partir de 2001, les élèves sont systématiquement 6 par département, sauf en décor où ils sont 2.

A l'exception de l'année 2003 où il n'y a que 4 élèves dans le département son au lieu de 6.

5. PROFIL DES ÉLÈVES DE LA FILIÈRE DISTRIBUTION-EXPLOITATION

| | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|-----------|------|------|------|------|------|------|
| Age moyen | 21 | 23 | 25 | 23 | 24 | 24 |
| Homme | 6 | 4 | 2 | 4 | 5 | 5 |
| Femme | 4 | 6 | 5 | 4 | 4 | 4 |

Niveau d'études

| | | | | | | |
|---------|---|---|---|---|---|---|
| Bac + 3 | - | 3 | 1 | 4 | 4 | 4 |
| Bac + 4 | 5 | 4 | 4 | 4 | 1 | 1 |
| Bac + 5 | 5 | 3 | 2 | - | 4 | 5 |

Sections du Bac

| | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|
| ES | 5 | 4 | 1 | 1 | 5 | 1 |
| L | 3 | 3 | 3 | 4 | 6 | 4 |
| S | 2 | 3 | 3 | 3 | 1 | 4 |

Type de diplôme

| | | | | | | |
|---------------------|---|---|---|---|---|---|
| Art et spectacle | 2 | 4 | 1 | 5 | 3 | 2 |
| Droit | 1 | 2 | 2 | 1 | - | - |
| Gestion culturelle | 2 | 1 | 1 | 1 | - | 3 |
| Lettres/langues | 1 | 1 | 1 | - | 2 | - |
| Communication | 1 | 1 | - | 1 | 1 | - |
| École privée cinéma | - | - | - | - | - | 1 |
| École commerce | - | 1 | 1 | - | 1 | - |
| Sciences Po | 3 | - | 1 | - | 2 | 3 |